

Longe je ne sçay comme ie pourrais deservir l'obligation que ie vous dois
 de ce que mauss fait la faveur de me mander de vos nouvelles ensembles des
 bonnes et honestes offres que vous a plu me faire et que continues en l'affection
 et amitie laquelle mauss raisons demostre vous assurant que ne le faites
 a homme ingratt ains a celluy qui desire se rendre en tous entrais en qui
 concervera vos services de aussi bon cœur que amy et serviteur soit le
 pourrat faire soy delaisser de faire de vous servir depuis quelque temps
 mais enca une partie pour point vostre de reditte et ce que
 on ne dignat et monst le cont de mauss fait vous peullent
 avoir particulièrement advertis comme ceux qui ont la plus
 part ^{tenus} leur residence en ce court en qui toutes occurrences appont
 abordent comme aussi pour ce que ne vous suse seu mander chose bonne
 ou dequoy eussiez peu recevoir quelque contentement autre et que ~~je~~ sçay
 bien que mes tres sont tenus aux mesmes points comme mes
 actions ainsi esper que me viantres pour excuse devant elingens
 de quel pise que que marche en mon entrait et la façon
 de laquelle on ose de mistre ce bon pais a l'entier ruine
 ce que j'estime plus que mon pas mon particulier may velle
 plus longuement attendre de vous advertir de ma resolution
 car il nest pas a moy de veoir destruire ce bon pais
 ennemis de donner conseil aduis en assistance en chose que
 cognois estre ma perdition a l'occasion dequoy suis resolu
 de me retirer pour quelque temps ce que vous plus
 librement faire puis que la commandement de sa maesté
 chant absolument que vous ceux qui ne vouldront faire
 le nouveau serment soient remis de leur estat et charges
 sans prendre regard a persone et sans aultre mistre pour
 aucun commandement avoir comme la raison la vult aussi
 suis decharge de mes estatz car ne puis aucunement faire
 le nouveau serment et ce pour plusieurs raisons urgentes
 desquelles vous en ay declaire une partie devant un parlement
 vers espaigne mesmes en presence des aultres seigneurs veir en

plain conseil et si ne fusse este par la puerches et persuasions
de vous autres messieurs me fusse retiree ailleurs pour éviter
toutes adversitez calomnies en entre les travaux et peines
qui me valla souffrir depuis auquel hazard de ma vie
ce que peies estre assure que n'usse nullement entreprise
pour le bon gre que rien de vous attendre car restis trop
bien appris du passe mais le pure zele qui fay toujours
porte au service de sa mati: et bien et repos du pais
comme fais autres et feray tous les vus de ma vie
me l'ont fait faire et lay effectu: autant fidellement que
a moy est este possible et selon que j'ay trouue estre
requis et necessaire pour le temps present comme en vouldrois
aussi respondre deuant dieu et le monde Fay escript a sa mati:
les raisons qui me memoire de peine faire le serment
mentan et d'auoir a ceste occasion remis mes estas et
gouvernemens entre les mains de son Alti: esperant que
sa mati: parmat considerations a mes autres raisons ne
le prendrat de mauise part de tant plus qui ny est
question du serment de vassal et subiect auquel ne
feray aucunis fautes estant bien assure que l'homme
de ce monde ne me pertirait aduantage a la fidelite
et obissance qui se doit a mon prince, et ne
vous fais null aucune response sur la continence de la
tre que vous escript a monseigneur n'estant matiere
qui se peult traiter par escript ainsi le vouldroy
suyuant a vos retour & en estre ailleurs vous dire mes
raisons si amples parquoy que n'ay peu enuoyer vos

Je
La
en
ad.
apr.
de
rem

aduis ~~quelque~~ qui ne me fera servir d'autre
 sort comme Sollicité servirait vos vœux en pouvant rendre
 bon compte à vos vœux pour servir et qui est par
 de la reste Membre vos seules que vous suis serviteur
 et amy et vous le demerroy certes par tout en si seray
 comme vous priez velez assurer de ma part la mesure
 u nombre de monsigny auquel ne seroy servat est
 pour vous deux et sur vos bnficary les vœux
 priant le creature vous d'autre membre en santé
 bonne air et longue de Brella et Fin d'april 16
 1667 —

Je vous prie messieurs que ~~vous~~ sery bien que les vœux
 soient tout plain des aduerrissements de l'estat du pais et
 entre autres de chose qui me pourroit nuire de point velez
 aduerrir sery avec auoir au l'autre parti car ay bien
 aproué par vos ~~vous~~ que avec en ^{rappors} ~~rappors~~ bien au contraire
 de ce qui en est mais ne feray issi aucune difficulté
 restant la part u la mesure de sa santé

Vos affections serviteur et
 amy

G. de Wapenv

Don J. P. Orange
Membre a l'Académie
Et dernier d'argent
n. 67 pour l'Académie.

M. S. 33

A Monsieur
le Marquis
de Berghes

Archiv. General
de Simancas

E 533

Copiado para Comision de M. J. Garcia
Chard en 13, del Breve de 1643.

